

POURSUITE DE CONVENTION DE GESTION D'ILUR - CONSERVATOIRE DU LITTORAL

L'an deux mille vingt, le **mardi 18 janvier 2022 à 9 h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 11 janvier 2022 s'est réuni sur 2 rue de Saint Tropez - Hôtel du Département, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Nathalie COURTRAI	
M. Patrick CAMUS	
Mme Gaëlle FAVENNEC	

Absents excusés :

Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Paul BARRET	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Procuration :

M. Simon UZENAT donne procuration à Mme Anne GALLO
Mme Sylvie SCULO donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIR

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
M. Xavier BLONDEL (chargé de mission SIG et évaluation)
M. Ronan PASCO (responsable du pôle Mer et Littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

POURSUITE DE CONVENTION DE GESTION D'ILLUR - CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le Parc naturel régional gère l'île d'Ilur, propriété du Conservatoire du Littoral depuis fin 2008, dans le cadre de conventions de gestion de 6 ans dont la dernière est arrivée à terme.

Les premières années ont été consacrées en grande majorité à la gestion des espaces naturels du site, notamment la réouverture des milieux et la lutte contre les espèces invasives.

Dans le même temps, le Parc a favorisé l'accueil des visiteurs à la journée. Aujourd'hui la fréquentation annuelle moyenne oscille entre de 20 000 à 25 000 personnes. Il s'agit pour l'essentiel de plaisanciers individuels ou en famille, mais Ilur reçoit également la visite de groupes organisés et de scolaires, par exemple dans le cadre des Aires Marines Educatives.

Depuis 2008, l'objectif partagé par le Parc et le Conservatoire du Littoral est de faire d'Ilur une île autonome, vitrine du développement durable. Aussi, ont été installés une centrale photovoltaïque (2013), une centrale de potabilisation de l'eau du puits (2017) et un système d'assainissement par phyto-épuration (2020).

Les années 2022 et 2023 vont être consacrées aux travaux de réhabilitation du patrimoine bâti, pour améliorer l'accueil diurne et offrir une possibilité d'accueil nocturne en gîtes patrimoniaux. Afin de poursuivre l'action du Parc sur l'île d'Ilur, le Conservatoire du Littoral propose une nouvelle convention de gestion au Parc pour une durée de 6 ans.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- Approuve la convention de gestion proposée par le Conservatoire du Littoral.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT